

ASSURANCE VOITURE

Tarifs verts



Un geste pour
l'environnement



Respecter la nature, c'est faire le bon choix

PENSER AU FUTUR

Le réchauffement climatique

L'atmosphère terrestre contient de plus en plus de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Entre 1983 et 2006, la teneur de l'atmosphère en CO₂ a augmenté de plus de 10%. Parallèlement, les effets du réchauffement climatique deviennent de plus en plus perceptibles. Les émissions de CO₂ et de particules fines doivent être réduites si nous voulons préserver notre environnement.

Protégeons notre planète

Par le Protocole de Kyoto, les Etats signataires se sont engagés en 1997 à réduire graduellement les émissions des gaz responsables du réchauffement climatique. Afin de respecter cet engagement, la Suisse a promulgué en 1999 la loi sur le CO₂. Celle-ci préconise que d'ici à l'an 2010, les émissions de CO₂ dues à l'utilisation énergétique de carburants fossiles soient réduites de 10% par rapport à 1990.

Les importateurs s'engagent

Les importateurs suisses de voitures se sont engagés à réduire la consommation spécifique moyenne de carburant de véhicules neufs de 8.4 l/100 km en 2000 à 6.4 l/100 km en 2008. C'est ce que stipule une convention volontaire signée entre l'Association des importateurs Auto-Suisse et le Département Fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication.



Lutter contre les gaz à effet de serre

VÉHICULES PROPRES

Voitures à bon rendement énergétique

Depuis 2003, les importateurs de voitures et les garagistes suisses ont l'obligation de déclarer les caractéristiques énergétiques des voitures neuves. Ces voitures portent désormais l'étiquette Energie, qui permet de connaître leur consommation, les émissions de CO₂ ainsi que leur catégorie de rendement énergétique. Cette dernière est désignée par une lettre allant de A à G.

L'étiquette Energie permet donc de comparer la consommation de carburant de différents modèles de voitures et de sélectionner la voiture neuve la plus économique au sein d'une catégorie de véhicules de type comparable.

Des voitures de toutes les tailles

Au maximum un septième des voitures neuves vendues en Suisse est classé dans la catégorie A, la plus favorable du point de vue du rendement. Cette catégorie regroupe les voitures qui, compte tenu de leur poids, consomment peu de carburant, qu'il s'agisse de microvoitures, de voitures de classe moyenne supérieure, de monospaces ou même de véhicules tout-terrain.



Economiser en polluant moins

POUR L'ENVIRONNEMENT

Soucieuse de protéger la qualité de vie pour le futur tout en favorisant la mobilité, la Vaudoise innove. Nous encourageons désormais un choix de véhicules témoignant d'une attitude respectueuse de l'environnement. **Contribuez à protéger la Terre pour les générations futures tout en payant des primes d'assurance plus basses.**

Voitures efficaces du point de vue énergétique

La Vaudoise accorde un rabais de 10% sur les primes responsabilité civile et casco pour les modèles de voiture appartenant à la catégorie A de rendement énergétique. Pensez-y lors du choix de votre prochain véhicule.

Voitures hybrides

Les voitures hybrides sont équipées de deux moteurs: un moteur à combustion et un moteur électrique. Ce dernier n'émet pas de CO₂. La Vaudoise accorde un rabais supplémentaire de 5% sur les primes responsabilité civile et casco pour ces voitures. Cumulé avec le rabais pour les voitures à bon rendement énergétique, le rabais total peut atteindre 15%.

Voitures à moteur électrique

Les voitures électriques ne consomment pas de carburants fossiles et n'émettent donc pas de CO₂. Elles contribuent efficacement à préserver notre environnement naturel. La Vaudoise accorde un rabais de 25% sur les primes casco et de 32% sur les primes responsabilité civile de ces voitures.

L'assurance auto à votre mesure

VOS AVANTAGES

En choisissant un véhicule respectueux de l'environnement, vous contribuez à protéger notre planète. Avec la Vaudoise, vous optez également pour une assurance auto sur mesure avec les nombreux avantages Avenue:

- Couvertures d'assurances modulables avec franchises à choix, en fonction de vos besoins
- Extensions optionnelles, telles que l'assurance des phares et l'assurance protection juridique
- Assurance protection de bonus, possible quel que soit votre degré de bonus actuel
- Evaluation de votre véhicule en cas de sinistre
- Service de règlement de sinistres efficace, proche de chez vous, localisé dans votre région
- Réseau performant d'experts, avec intervention dans les 48 heures suivant la déclaration du sinistre
- Réseau de réparateurs automobiles agréés et des avantages tels que la réduction de franchise.

A chaque étape de vie, ses besoins

Le quotidien est fait de hauts et de bas, d'agréables surprises mais aussi d'imprévus. Il est primordial d'avoir les assurances qui correspondent aux exigences de votre mode de vie du moment.

Votre conseiller Vaudoise est disponible et toujours proche de chez vous. Il prendra le temps de vous connaître, de dialoguer avec vous et de vous proposer une solution d'assurances personnalisée qui évoluera selon vos besoins. Il sera votre interlocuteur unique pour vous accompagner et intervenir efficacement.

Choisissez un partenaire de confiance attentif à vos besoins réels.



Siège social
Place de Milan – Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. 021 618 80 80 – Fax 021 618 81 81
Call Center 0800 811 911
www.vaudoise.ch



0 60 809/03.2007